

• Séance 2 : Les limites aux libertés

•

- « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui »

Article 4, déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1789

Peut-on rire de tout au nom de la liberté d'expression?

Document 1

Proclamer être Charlie, ce n'est pas seulement défendre le droit de penser, le droit au désaccord - ce que je partage, comme tant d'autres -, c'est défendre aussi le droit d'offenser selon les codes de l'autre, c'est défendre le droit d'humilier, de ridiculiser publiquement. C'est autre chose que l'impertinence dont parlent certains journalistes. Voilà pourquoi je ne suis pas Charlie. Être Charlie, c'est croire aussi que tout le monde est capable d'encaisser impassiblement ou avec le sourire les humiliations publiques. C'est croire que toutes les cultures partagent nos codes, notre sens de l'humour et que, si ce n'est pas le cas, elles devraient y tendre puisque nous détenons la vérité sur les bonnes conduites.

Voilà pourquoi je ne suis pas Charlie : parce que dans le monde réel, je sais que tout le monde n'est pas capable de rire de tout, y compris de soi-même. Par contre, tout le monde a besoin de se sentir respecté, y compris dans le désaccord. Non à la haine, oui à la liberté d'expression ! A cela je réponds qu'au nom du refus de la haine, il faut oser refuser les modes d'expression qui peuvent blesser, qui sont ressentis par ceux qui sont visés comme de la haine, et qui suscitent en retour de la haine. On a le droit de n'être pas d'accord avec les autres, on n'a pas le droit de les humilier.

Entre des crayons et des kalachnikovs, le rapport de force semble disproportionné, injuste, cruel. Ce que nous ne voulons pas voir - et que pourtant nous savons tous -, c'est que l'humour peut être d'une violence inouïe, qu'il peut blesser, qu'il peut détruire: certains se suicident à force d'être ridiculisés. Certains dessins, certains mots d'esprit sont pires que des fusils : ceux-ci tuent d'un coup, ceux-là, à petit feu.

Par Jean-Michel Longneaux Philosophe, professeur à l'Université de Namur

tribune publiée sur le site de l'Express, janvier 2015

Document 2

Il est urgent de dire que la liberté de pensée et d'expression, parfois par l'humour, est un des fondements de notre démocratie. Et chez nous, elle a tendance à se restreindre. Je suis arrivé dans le métier d'humoriste quand la liberté était absolue grâce à mes prédécesseurs. Je dis "était". Aujourd'hui, je tire la sonnette d'alarme.

Aujourd'hui, le balancier va de nouveau vers la censure et vers la menace de censure.

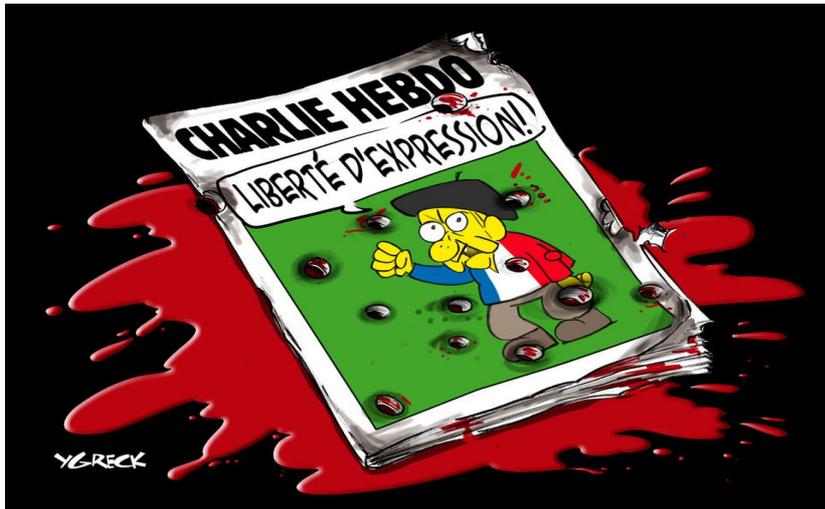
Je respecte infiniment mes frères humains et les personnes de bonne foi, mais si on parle des religions, je les trouve extrêmement violentes dans ce qu'elles imposent à leurs fidèles. Menacer des braves gens du paradis ou d'enfer est inadmissible et là se trouve le non-respect d'autrui. Les maintenir dans l'ignorance m'est insupportable

Ce n'est pas parce qu'on traite un sujet à travers l'humour qu'on devient méprisant ou insultant. Certains rires peuvent être dégradants si on se moque au détriment de. Mais je suis persuadé que le rire peut être utilisé pour ouvrir l'esprit et réfléchir sur des sujets graves de façon détendue, sans front plissé et moue boudeuse.

A force de ne pas oser un mot plus haut que l'autre pour être sûr de ne choquer aucun groupe ou communauté, à force de viser le plus petit commun dénominateur, on ne dit plus rien.

C'est évidemment pour toutes ces raisons que « Je suis Charlie », car être Charlie c'est défendre la liberté de s'exprimer, de caricaturer, et même de choquer. Être Charlie, c'est ne pas céder aux terroristes et aux extrémistes: c'est être libre !

Interview de Philippe Geluck dans La libre.be , janvier 2015



3. Caricature de Y. Greck, journal de Montreal, janvier 2015

Document 4

Ce n'est pas un hasard si ces gens s'en sont pris à un professeur. Au départ, il y avait eu des dessinateurs, parce que la puissance transgressive du rire, le vrai, celui qui vise le sacré, fait peur à tous les bigots(1) et à tous les adeptes du **totalitarisme religieux**. Désormais, ils s'en prennent à l'école, parce qu'elle est l'outil de l'émancipation, de cette autre puissance incommensurable qu'est le savoir. Ce que ces gens détestent, c'est le cœur même du projet républicain : des hommes libres, que les savoirs universels dispensés par l'école **laïque** ont délivrés des superstitions et des déterminismes, et qui s'assemblent en une communauté politique pour décider de leur destin. Ces gens veulent la bêtise, la peur et la soumission, pour contrôler leur « communauté » et étendre leur emprise. Et tout renoncement à la raison, toute concession faite à l'obscurantisme, toute fragilisation de la transmission des savoirs par l'école est un tapis déroulé sous leurs pieds, une arme généreusement mise entre leurs mains.(...)

La raison perd chaque jour du terrain. Et ceux qui se sentent « froissés » par un cours sur la liberté d'expression se sentiront bientôt « froissés » par un cours de sciences sur le Système solaire.(...)

Relevons-nous pour que plus jamais un professeur n'ait peur d'aborder un sujet dans sa classe, pour que plus jamais un jeune Français ne soit jeté dans les bras des intégristes et livré à l'ignorance, pour que plus jamais des gens qui détestent ce que nous sommes ne nous empêchent de transmettre l'humanisme, les Lumières, le rire désacralisant de Rabelais, la lucidité pleine de doute de Montaigne, la révolte de Voltaire contre le délire intégriste. De les transmettre à tous les futurs citoyens, quelles que soient leur origine et leur religion.

Natacha Polony, Marianne, éditorial du 20 octobre 2020.

1. qui manifeste une dévotion outrée, étroite et excessive

Questions sur les documents

6. Selon l'auteur du document 1, qu'est ce qu'être Charlie ? (Justifie en citant le texte).
7. Au nom de quelle valeur Jean Michel Longneaux affirme t-il que l'on ne peut pas rire de tout ?
8. A quoi l'auteur compare t-il les crayons? Cette comparaison te semble t-elle justifiée ?
9. Selon Geluck , peut-on rire de tout ? Pourquoi ? (document 2)
10. Au nom de quelles valeurs et principes Geluck est-il Charlie ? (document 2)
11. Selon le document 3, que risquent les défenseurs de la liberté d'expression ?
12. De qui parle Natacha Polony dans le document 4 lorsqu'elle écrit « ces gens » ?
13. Quel est ,selon elle, le projet de « ces gens » ? En quoi est-ce dangereux ?
14. A l'aide de la note 1, définis ce qu'est la laïcité ?
15. Quelle est ,selon elle, la solution pour combattre « ces gens » ?
16. Selon toi, peut-on rire de tout ? Pourquoi ?

(1) La laïcité est née d'une loi votée en 1905, qui a séparé la religion et l'État. Ainsi, aujourd'hui, aucune communauté religieuse ne peut intervenir dans les décisions du gouvernement, et inversement. C'est la raison pour laquelle, il est interdit dans les écoles de porter, à la vue de tous, un signe qui montre son appartenance à une religion (croix pour les chrétiens, voile pour les musulmans, kippa pour les Juifs, etc). La laïcité s'applique également à toutes les personnes qui voudraient imposer leurs idées sans se soucier des libertés des autres. Chaque mode de vie, façon de penser ou croyance peuvent exister, mais n'ont pas le droit d'être imposés à son voisin.

